

Frelons asiatiques : qui paie la destruction des nids ?

Lysiane Farner (UDC)

Le frelon asiatique s'est répandu sur l'ensemble du territoire jurassien depuis 2017. Désormais, l'Ajoie est particulièrement touchée. Les frelons commettent des ravages tout en se multipliant de manière exponentielle. Ils constituent un réel danger pour l'écosystème. Un seul nid qui ne sera pas détruit donnera environ 50 à 100 nids l'année d'après. Il s'agit d'une espèce envahissante qui n'a aucun prédateur.

Même s'il est impossible d'éradiquer le frelon asiatique, il est urgent de faire baisser la pression sur les ruchers. Sans quoi, la population apicole chutera de manière drastique ! Ces insectes exotiques ne détruisent pas seulement les ruches et abeilles mais aussi les arbres fruitiers comme les pommiers et les pruniers. Les ravages provoqués dans les vignes sont également catastrophiques.

Pour permettre de combattre la prolifération, les recherches actives doivent commencer dès le mois d'avril jusqu'à fin juin, quand les nids sont plus facilement détectables. Même si des équipes de bénévoles se sont formées pour trouver les nids, quelques questions subsistent :

- 1. Le Gouvernement entend-il mettre en place une prise en charge cantonale des coûts liés à la destruction des nids de frelon asiatique situés dans l'espace public à l'instar d'autres cantons ?**
- 2. Le cas échéant, les coûts liés à la destruction des nids ne pourraient-ils pas être pris en charge par la Caisse des épizooties ?**

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Lysiane Farner (UDC)

Co-signataires

- Lionel Montavon (UDC)
 - Alain Koller (UDC)
 - Francis Carnal (UDC)
 - Stéphane Girardin (UDC)
 - Damien Lachat (UDC)
 - John Moser (UDC)
 - Miriam Moser (UDC)
 - Jean-Marc Bouduban (UDC)
 - Fabian Zürcher (UDC)
 - Frédéric Juillerat (UDC)

Intervention déposée officiellement le 11 mai 2026